

Comité Syndical d'Installation

Du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Guillaume MARECHAL, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional (PNR) des Ardennes, dûment convoqué par courrier électronique du neuf mai.

1. Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical du 9 février 2026

Le Président soumet le Procès-Verbal du dernier Comité Syndical au vote (voir dossier de séance transmis).

Le Président met aux voix : procès-verbal approuvé à l'unanimité.

* Validation du Procès-Verbal de la séance du 9 février 2026

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le Procès-Verbal du Comité Syndical du 9 février 2026.

2. Installation du Comité Syndical

Le Président rappelle que Le syndicat mixte du Parc naturel régional est administré par un **Comité Syndical** composé des délégués des collectivités dont les différents collèges sont définis dans les conditions suivantes :

- Collège de la Région Grand Est : 5 délégués (1 délégué = 40 voix),
- Collège du Conseil Départemental des Ardennes : 5 délégués (1 délégué = 25 voix),
- Collège des EPCI : 4 délégués (1 délégué = 20 voix),
- Collège des Communes : 92 délégués (1 délégué = 1 voix),
- Collège de la Ville-Porte : 1 délégué (1 délégué = 1 voix).

Suite aux dernières élections, chaque collectivité des collèges de la Ville-Porte, des Communes et des EPCI a procédé à la désignation de son représentant titulaire et de son suppléant.

Tableau des délégués par collège :

COLLEGE DES COMMUNES		
ANCHAMPS	Eddy CHOPINEAUX	Représentant
	Christine LEFEVRE	Suppléante
ANTHENY	Laurence JORIS	Représentante
	Pascal SILVESTRE	Suppléant

AOUSTE	Luc MARTINS	Représentant
	Claudine DUBREUIL	Suppléante
ARREUX	Agnès HENON	Représentante
	Raphaël HUERTAS	Suppléant
AUBIGNY-LES-POTHEES	Cyrille DUCAT	Représentant
	Stéphanie GEORGE	Suppléante
AUBRIVES	Francisco BANCALERO	Représentant
	Alain LAMOUREUX	Suppléant
AUGE	Béatrice CHARLIER	Représentante
	Christophe PINTEAUX	Suppléant
AUVILLERS-LES-FORGES	Anne LESAGE-LAUNOY	Représentante
	Barbara LAMBERT	Suppléante
BLANCHEFOSSE-ET-BAY	Grégory CURY	Représentant
	Marie-Hélène BOUXIN	Suppléante
BLOMBAY	Christine GANHY	Représentante
	Estelle POUET	Suppléante
BOGNY-SUR-MEUSE	Kevin GENGOUX	Représentant
	Eric COMPERO	Suppléant
BOSSUS-LES-RUMIGNY	François BRETON	Représentant
	Frédéric LEBLON	Suppléant
BOURG-FIDELE	Frédéric GEUENICH	Représentant
	Isabelle DELAFAITE	Suppléante
BROGNON	Delphine PATAT	Représentante
	Cédric MILLARD	Suppléant
CERNION	Patricia FELIX	Représentante
	Sandrine DUNEME	Suppléante
CHAMPLIN	Emmy-Louise DURBECQ	Représentante
	Aurélien MAROUZE	Suppléant
CHARNOIS	Hervé FRANCOTTE	Représentant
	Camille MAHROUG	Suppléante
CHILLY	Nicolas PENE	Représentant
	Claire LETELLIER	Suppléante
CHOOZ	Jean-Louis FESSON	Représentant
	Laurent LECLERC	Suppléant
CLIRON	Sylvain NOIR	Représentant
	Sylvain COSPIN	Suppléant
DEVILLE	Robert MARTIN	Représentant
	Jessica BLAISE	Suppléante
ESTREBAY	Anne-Sophie LARDENNOIS	Représentante

	Germain PECHEUX	Suppléant
ETALLE	Elyse MERLET	Représentante
	Johann FERY	Suppléant
ETEIGNIERES	Romain BOURDON	Représentant
	Caryne LAMBERT	Suppléante
FEPIN	Romuald CONSOLARO	Représentant
	Benoît LOTHIER	Suppléant
FLAIGNES-HAVYS	Jean-Louis DUPONT	Représentant
	Béatrice ROBQUIN	Suppléante
FLIGNY	Bernard GOSSET	Représentant
	Jean-Noël VERDONK	Suppléant
FOISCHES	Stéphane HAUSSARD	Représentant
	Elise ADAM	Suppléante
FROMELENES	Jean-Marc LEVENT	Représentant
	Albin VICTOR	Suppléant
FUMAY	Daniel HYON	Représentant
	Mathieu QUEVA	Suppléant
GESPUNSART	Virginie COCU	Représentante
	Sébastien DI FIORE	Suppléant
GIRONDELLE	Valérie DUNEME-BAULOYE	Représentante
	Stéphanie PIERROT	Suppléante
GIVET	Franck GOFFETTE	Représentant
	Antoine PETROTTI	Suppléant
GUE-D'HOSSUS	Gladys DESPREZ	Représentante
	Christophe SIMON	Suppléant
HAM-LES-MOINES	Didier JACQUOT	Représentant
	Jérôme TISSOUX	Suppléant
HAM-SUR-MEUSE	Olivier DUCHATEAU	Représentant
	Christiane LANGLAIS	Suppléante
HANNAPPES	Philippe CHAMPION	Représentant
	Delphine PONCELET	Suppléante
HARCY	Jean-Claude CHRISMENT	Représentant
	Jérôme PORTEBOIS	Suppléant
HARGNIES	Delphine DEHOUX	Représentante
	Giovanni D'ONOFRIO	Suppléant
HAUDRECY	Gwenaëlle MAGNIER	Représentante
	Christophe BAVOIS	Suppléant
HAULME	Alain MOUS	Représentant
	Sylvain DRUART	Suppléant

HAYBES	Cédric GERBEAU	Représentant
	Rudy GUILLAUME	Suppléant
HIERGES	Jean-Pierre GILOT	Représentant
	Didier KLEISCH	Suppléant
JOIGNY-SUR-MEUSE	Rémy TUTIAUX	Représentant
	Pierre BORGNET	Suppléant
LA FEREE	David WALLERAND	Représentant
	Aline BON	Suppléante
LA NEUVILLE-AUX-JOUTES	Grégory DAGUISY	Représentant
	Louis GATHON	Suppléant
LAIFOUR	Mélanie MOUTTAU	Représentante
	Valérie JACQUET	Suppléante
LANDRICHAMPS	Olivier GERARD	Représentant
	Ghislaine BRINGOUT	Suppléante
LAVAL-MORENCY	Daniel GREGOIRE	Représentant
	Patrick FONDER	Suppléant
LE CHATELET-SUR-SORMONNE	Sandrine ZANKOC	Représentante
	Charlotte GUERRIER	Suppléante
LE FRET	Marlène STUCKER	Représentante
	Gilbert CLARAT	Suppléant
L'ECHELLE	Daniel RHUL	Représentant
	Sylvie DUAVRANT	Suppléante
LEPRON-LES-VALLEES	Régis TATON	Représentant
	Patrick PHILIPPET	Suppléant
LES HAUTES-RIVIERES	Jean-Claude COLIN	Représentant
	Luc VAN RANST	Suppléant
LES MAZURES	Elisabeth BONILLO-DERAM	Représentante
	Victor DIDIER	Suppléant
LIART	Laurent DELAMARRE	Représentant
	Jean-Louis MILHAU	Suppléant
LOGNY-BOGNY	William LEROY	Représentant
	Gilles BEAUCOUSIN	Suppléant
LONNY	Régis POLI	Représentant
	Nadège ALEXANDRE	Suppléant
MARBY	Yves DOUCE	Représentant
	Marion AZARD	Suppléante
MARLEMONT	Emilie GOBRON-CLIN	Représentante
	Romain LARUE	Suppléant
MAUBERT-FONTAINE	Laurent PINTEAUX	Représentant

	Arnaud GENNESSEaux	Suppléant
MONTCORNET	Sylvain GUIDONNET	Représentant
	Arnaud BEAUCOURT	Suppléant
MONTHERME	Lucile CULIANEZ	Représentante
	Bruno DAMECHE	Suppléant
MONTIGNY-SUR-MEUSE	Philippe RAVIDAT	Représentant
	Sabine BROGGINI	Suppléante
MURTIN-ET-BOGNY	Mélanie SIMON	Représentante
	Catherine BOUILLON	Suppléante
NEUFMANIL	Loïc RUSIECKI	Représentant
	Thomas PIERRET	Suppléant
NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU	Jean-Marie GENNESSEaux	Représentant
	Isabelle BASTIN	Suppléante
NOUZONVILLE	Luc PIERQUIN	Représentant
	Daniel GILLE	Suppléant
PREZ	Fabrice LEDOUBLE	Représentant
	Virginie TOURY	Suppléante
RANCENNES	Evelyne DEVOUGE-AUDART	Représentante
	Philippe DUPONT	Suppléant
REGNIOWEZ	Jeanne-Marie VERBAUWHEDE	Représentante
	Giovanni DESCAMPS	Suppléant
REMILLY-LES-POTHEES	Mathilde AUBERTIN	Représentante
	Sophie LEDOUX	Suppléante
RENWEZ	Franck ROBERTY	Représentant
	Arnaud SERVOTTE	Suppléant
REVIN	Cédric JAGIELSKI	Représentant
	Marion JACQUEMIN	Suppléante
RIMOGNE	Yannick ROSSATO	Représentant
	Bertrand BOISSON	Suppléant
ROCROI	Annie DEMISSY	Représentante
	Karine LEBLANC	Suppléant
ROUVROY-SUR-AUDRY	Bruno MIETTE	Représentant
	Véronique RENARD	Suppléante
RUMIGNY	François FILLON	Représentant
	David BURIDANT	Suppléant
SAINT MARCEL	Valérie SOBACO	Représentante
	Sophie LAGNY	Suppléant
SECHEVAL	Philippe CANOT	Représentant
	Geoffroy PICOT	Suppléant

SEVIGNY-LA-FORET	Maryse COUCKE	Représentante
	Virginie MALOSSE	Suppléante
SIGNY-LE-PETIT	Marie BERICHEL	Représentante
	Mathilde RAIMBEAUX	Suppléante
SORMONNE	Martine LEPAGE	Représentante
	Agnès EVRARD	Suppléante
TAILLETTE	Hervé VERBAUWHEDE	Représentant
	Jean PIRE	Suppléant
TARZY	Mathieu MAQUART	Représentant
	<i>En attente de désignation</i>	Suppléante
THILAY	Jérémy THEAULT	Représentant
	Sandrine ALLOT	Suppléante
TOURNAVAUX	Jean-Philippe GANAYE	Représentant
	Cécile LANGENBACH	Suppléante
TOURNES	Korryn COLIN	Représentante
	Annette MARCHAND	Suppléante
TREMBLOIS-LES-ROCROI	Sabrina WATELET	Représentante
	Silvie WOIRY	Suppléante
VAUX-VILLAIN	Virginie NEVEUX	Représentante
	Marine FONTAINE	Suppléante
VIREUX-MOLHAIN	Jean-Pol DEVRESSE	Représentant
	Frédéric DENIS	Suppléant
VIREUX-WALLERAND	Isabelle COQUET	Représentante
	Jérémy SINZOT	Suppléant

COLLEGE DE LA VILLE-PORTE		
CHARLEVILLE-MEZIERES	Salah CHAOUCHI	Représentant
	David CORNET	Suppléante

COLLEGE DES EPCI		
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse	Dominique HAMAIDE	Représentant
	Pierre JANIK	Suppléant
Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne	Mickaël LECLERE	Représentant
	David LEONARD	Suppléant
Communauté de communes Ardennes Thiérache	Miguel LEROY	Représentant
	Laurent COUSIN	Suppléant
Communauté d'agglomération Ardenne Métropole	Bruno FAUCHERON	Représentant
	Maxime VILLA	Suppléant

Les collèges de la Région Grand Est et du Département restent inchangés jusqu'aux prochaines élections de 2028.

COLLEGE DU DEPARTEMENT		
Conseil Départemental des Ardennes	Brice FAUVARQUE	Conseiller
	Elsa JOSEPH	Conseillère
	Pierre CORDIER	Conseiller
	Mathieu SONNET	Conseiller
	Michel NORMAND	Conseiller

COLLEGE DE LA REGION		
Conseil Régional Grand-Est	Guillaume MARECHAL	Conseiller
	Pascale GAILLOT	Conseillère
	Virginie RODRIGUES DE OLIVEIRA	Conseillère
	Bertrand GRANDHOMME	Conseiller
	Naïla HENNARD	Conseillère

Le Comité Syndical gère par délibérations les affaires du syndicat mixte. Il vote le budget, approuve le compte administratif et se prononce sur toutes les questions qui relèvent de sa compétence. Il se réunit en moyenne une fois tous les trimestres.

Il peut déléguer au Bureau Syndical ou au Président, une partie de ses attributions. Enfin, pour préparer ses travaux et faciliter les délibérations, le Comité Syndical peut s'appuyer sur les comités de projets, le conseil scientifique et des groupes de travail.

Le Président met aux voix : délibération n°26-23 votée à l'unanimité.

*** Délibération n°26-23 : Installation des membres du Comité Syndical du Parc naturel régional des Ardennes**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts du Parc naturel régional des Ardennes ;

Vu les délibérations des collectivités membres désignant leurs représentants au sein du Comité Syndical ;

Considérant que les collectivités membres ont procédé à la désignation de leurs délégués appelés à siéger au sein du Comité Syndical du Parc naturel régional des Ardennes ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'installation des membres du Comité Syndical pour la durée du mandat en cours ;

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- * Prend acte** de l'installation des membres du Comité Syndical du Parc naturel régional des Ardennes, conformément à la liste annexée à la présente délibération.

3. Election des membres du Bureau Syndical – Collège des communes et des EPCI

Le Président rappelle la procédure de vote.

Les élections des membres du Bureau Syndical s'effectuent après chaque élection, elles s'effectuent par collège à bulletin secret, à la majorité absolue au 1^{er} tour et à défaut la majorité relative s'appliquera au 2^{ème} tour.

Un appel à candidature a été transmis à chaque délégué le 27 avril 2026. Chaque délégué se présente de manière individuelle.

Délibération n°26-24 : Election des représentants des EPCI du Bureau Syndical

L'organisation des élections :

- Pascale GAILLOT et Virginie RODRIGUES DE OLIVEIRA ont été nommées assesseurs.
- Le Président présente le nom des candidats. Chaque délégué se présente de manière individuelle.
- Lors de l'élection, un bulletin (4 bulletins en tout) a été remis à chaque membre. Chacun possédant 20 voix [Comité Syndical]
- Cette élection a eu lieu à bulletins secrets.

Le nombres de sièges à pourvoir pour le collège des EPCI est de 4 soit 1 par EPCI.

Sont candidats :

- Dominique HAMAIDE, CC Ardenne Rives de Meuse
- Mickaël LECLERE, CC Vallées et Plateau d'Ardenne
- Miguel LEROY, CC Ardennes Thiérache
- Bruno FAUCHERON, CA Ardenne Métropole

Nombres de votants : 4

Nombres de suffrages exprimés : 4

Ont obtenu :

-  Dominique HAMAIDE, CC Ardenne Rives de Meuse : 80 voix
-  Mickaël LECLERE, CC Vallées et Plateau d'Ardenne : 80 voix
-  Miguel LEROY, CC Ardennes Thiérache : 80 voix
-  Bruno FAUCHERON, CA Ardenne Métropole ; 80 voix

Sont proclamés élus en qualité des représentants des EPCI au sein du Bureau Syndical :

-  Dominique HAMAIDE, CC Ardenne Rives de Meuse
-  Mickaël LECLERE, CC Vallées et Plateau d'Ardenne
-  Miguel LEROY, CC Ardennes Thiérache
-  Bruno FAUCHERON, CA Ardenne Métropole

Le Comité Syndical prend acte des résultats de cette élection.

*** Délibération n°26-25 : Election des représentants des communes du Bureau Syndical – 1^{er} tour**

L'organisation des élections :

- Pascale GAILLOT et Virginie RODRIGUES DE OLIVEIRA ont été nommées assesseurs.
- Un appel à candidature a été transmis à chaque délégué le 27 avril 2026. Chaque délégué se présente de manière individuelle. Le Président présente le nom des candidats.
- Lors de l'élection, un bulletin par territoire d'EPCI (4 bulletins en tout), avec la liste des candidats ont été remis à chaque membre,
- Cette élection a eu lieu à bulletins secrets.

Le nombres de sièges à pourvoir pour le collège des communes est de 11 répartis de la manière suivante :

- 3 délégués sur le territoire de Ardenne Rives de Meuse,
- 3 délégués sur le territoire de Vallée et Plateau d'Ardenne,
- 3 délégués sur le territoire de Ardennes Thiérache,
- 2 délégués sur le territoire d'Ardenne Métropole.

Résultats du 1^{er} tour

Territoire Ardennes Rives de Meuse :

Nombres de votants : 76

Nombres de suffrages exprimés : 75

Majorité requise : 39

Ont obtenu :

Olivier DUCHATEAU : 62 voix

Jean-Louis FESSON : 35 voix

Daniel HYON : 69 voix

Franck GOFFETTE : 55 voix

Sont élus au 1^{er} tour à la majorité absolue pour le territoire d'Ardenne Rives de Meuse :

* Olivier DUCHATEAU

* Franck GOFFETTE

* Daniel HYON

Territoire Vallées et Plateau d'Ardenne :

Nombres de votants : 76

Nombres de suffrages exprimés : 66

Majorité requise : 39

Ont obtenu :

Maryse COUCKE : 29 voix

Régis DEPAIX : 25 voix

Martine LEPAGE : 23 voix
Frédéric GEUENICH : 35 voix
Kevin GENGOUX : 29 voix
Jean-Claude CHRISMENT : 29 voix
Hervé VERBAUWHEDE : 29 voix

Aucun des 7 candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le territoire de Vallées et Plateau d'Ardenne.

Territoire d'Ardenne Thiérache :

Nombres de votants : 76
Nombres de suffrages exprimés : 76
Majorité requise : 39

Ont obtenu :

Valérie DUNEME-BAULOYE : 65 voix
Romain BOURDON : 67 voix
Marie BERICHEL : 45 voix
Anne LESAGE-LAUNOY : 51 voix

Sont élus au 1^{er} tour à la majorité absolue pour le territoire d'Ardenne Thiérache :

- * Romain BOURDON
- * Valérie DUNEME-BAULOYE
- * Anne LESAGE-LAUNOY

Territoire d'Ardenne Métropole :

Nombres de votants : 76
Nombres de suffrages exprimés : 76
Majorité requise : 39

Ont obtenu :

Agnès HENON : 74 voix
Philippe CANOT : 76 voix

Sont élus au 1^{er} tour à la majorité absolue pour le territoire d'Ardenne Métropole :

- * Philippe CANOT
- * Agnès HENON

Sont proclamés élus en qualité des représentants des communes au sein du Bureau Syndical au 1^{er} tour :

- * Olivier DUCHATEAU
- * Franck GOFFETTE
- * Daniel HYON
- * Romain BOURDON
- * Valérie DUNEME-BAULOYE
- * Anne LESAGE-LAUNOY
- * Philippe CANOT
- * Agnès HENON

Le Comité Syndical prend acte des résultats de cette élection.

*** Délibération n°26-25 : Election des représentants des communes du Bureau Syndical – 2^{ème} tour**

L'organisation des élections :

- Pascale GAILLOT et Virginie RODRIGUES DE OLIVEIRA ont été nommées assesseurs.
- Un appel à candidature a été transmis à chaque délégué le 27 avril 2026. Chaque délégué se présente de manière individuelle. Le Président présente le nom des candidats.
- Lors de l'élection, un bulletin par territoire d'EPCI (4 bulletins en tout), avec la liste des candidats ont été remis à chaque membre,
- Cette élection a eu lieu à bulletins secrets.

Le nombres de sièges à pourvoir pour le collège des communes est de 11 répartis de la manière suivante :

- 3 délégués sur le territoire de Ardenne Rives de Meuse,
- 3 délégués sur le territoire de Vallées et Plateau d'Ardenne,
- 3 délégués sur le territoire de Ardennes Thiérache,
- 2 délégués sur le territoire d'Ardenne Métropole.

Résultats du 2^{ème} tour

Territoire Vallées et Plateau d'Ardenne :

Nombres de votants : 54

Nombres de suffrages exprimés : 48

Ont obtenu :

Maryse COUCKE : 20 voix

Régis DEPAIX : 16 voix

Martine LEPAGE : 16 voix

Frédéric GEUENICH : 26 voix

Kevin GENGOUX : 21 voix

Jean-Claude CHRISMENT : 17 voix

Hervé VERBAUWHEDE : 28 voix

Sont élus au 2^{ème} tour à la majorité relative pour le territoire de Vallées et Plateau d'Ardenne :

- * Hervé VERBAUWHEDE
- * Frédéric GEUENICH
- * Kevin GENGOUX

Sont proclamés élus en qualité des représentants des communes au sein du Bureau Syndical à l'issus des 2 tours :

- * Olivier DUCHATEAU
- * Franck GOFFETTE
- * Daniel HYON
- * Romain BOURDON

- * Valérie DUNEME-BAULOYE
- * A Hervé VERBAUWHEDE
- * Frédéric GEUENICH
- * Kevin GENGOUX
- * Anne LESAGE-LAUNOY
- * Philippe CANOT
- * Agnès HENON

Le Comité Syndical prend acte des résultats de cette élection.

La séance se clôture afin que les élus du Bureau puissent se réunir et procéder à la suite des élections.

Annexe : Emargement

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Conseil Régional Grand Est (5 présents) :

Guillaume MARECHAL, Pascale GAILLOT, Bertrand GRANDHOMME, Naïla HENNARD, Virginie RODRIGUES DE OLIVEIRA.

Conseil Départemental des Ardennes (5 présents) :

Pierre CORDIER, Mathieu SONNET, Michel NORMAND, Brice FAUVARQUE, Else JOSEPH. Pierre CORDIER représente Noël BOURGEOIS, Président du Conseil Départemental des Ardennes.

Communes (74 présents et 2 pouvoirs) :

Eddy CHOPINEAUX (Anchamps), Laurence JORIS (Antheny), Luc MARTINS (Aouste), Agnès HENON (Arreux), Cyrille DUCAT (Aubigny-les-Pothées), Béatrice CHARLIER (Auge), Anne LESAGE-LAUNOY (Auvillers-les-Forges), Grégory CURY (Blanchefosse-et-Bay), Christine GANHY (Blombay), Kevin GENGOUX (Bogny-sur-Meuse), François BRETON (Bossus-les-Rumigny), Frédéric GEUENICH (Bourg-Fidèle), Cédric MILLARD (Brognon), Emmy-Louise DURBECQ (Champlin), Camille MAHROUG (Charnois), Nicolas PENE (Chilly), Jean-Louis FESSON (Chooz), Sylvain COSPIN (Cliron), Robert MARTIN (Deville), Elyse MERLET (Etalle), Romain BOURDON (Eteignières), Romuald CONSOLARO (Fépin), Jean-Louis DUPONT (Flaignes-Havys), Bernard GOSSET (Fligny), Stéphane HAUSSARD (Foisches), Daniel HYON (Fumay), Virginie COCU (Gespunsart), Valérie DUNEME-BAULOYE (Girondelle), Franck GOFFETTE (Givet), Gladys DESPREZ (Gué d'Hossus), Didier JACQUOT (Ham-les-Moines), Olivier DUCHATEAU (Ham-sur-Meuse), Philippe CHAMPION (Hannappes), Jean-Claude CHRISMENT (Harcy), Cédric GERBEAU (Haybes), Jean-Pierre GILOT (Hierges), Rémy TUTIAUX (Joigny-sur-Meuse), Mélanie MOUTTAU (Laifour), Ghislaine BRINGOUT (Landrichamps), Daniel GREGOIRE (Laval-Morency), Sandrine ZANKOC (Le Chatelet-sur-Sormonne), Sylvie DUAVRANT (L'Echelle), Régis TATON (Lépron-les-Vallées), Elisabeth BONILLO-DERAM (Les Mazures), Laurent DELAMARRE (Liat), William LEROY (Logny-Bogny), Laurent PINTEAUX (Maubert-Fontaine), Régis DEPAIX (Montcornet), Philippe RAVIDAT (Montigny-sur-Meuse), Mélanie SIMON (Murtin-et-Bogny), Loïc RUSIECKI (Neufmanil), Jean-Marie GENNESSEAUX (Neuville-lez-Beaulieu), Luc PIERQUIN (Nouzonville), Fabrice LEDOUBLE (Prez), Evelyne DEVOUGE-AUDART (Rancennes), Giovanni DESCAMPS (Regniowez), Sophie LEDOUX (Remilly-les-Pothées), Franck ROBERTY (Renwez), Cédric JAGIELSKI (Revin), Yannick ROSSATO (Rimogne), Annie DEMISSY (Rocroi), Valérie SOBACO (Saint-Marcel), Philippe CANOT (Sécheval), Maryse COUCKE (Sévigny-la-Forêt), Marie BERICHEL (Signy-le-Petit), Martine LEPAGE (Sormonne), Hervé VERBAUWHEDE (Taillette), Mathieu MAQUART (Tarzy), Jérémy THEAULT (Thilay), Jean-Philippe GANAYE (Tournavaux), Korryn COLIN (Tournes), Sylvie WOIRY (Tremblois-les-Rocrois), Frédéric DENIS (Vireux-Molhain), Isabelle COQUET (Vireux-Wallerand).

Delphine DEHOUX (Hargnies) donne pouvoir à Kevin GENGOUX (Bogny-sur-Meuse), David WALLERAND (La Férée) donne pouvoir à Philippe CHAMPION (Hannappes).

EPCI (4 présents) :

Dominique HAMAIDE (CC Ardenne Rives de Meuse), Miguel LEROY (CC Ardennes Thiérache), Mickaël LECLERE (CC Vallées et Plateau d'Ardenne), Bruno FAUCHERON (CA Ardenne Métropole).

Ville-Porte Charleville-Mézières :

Salah CHOUCHI.

Assistaient également :

Mathilde GRANDFILS (CESER), Emilie LANCE (Conseil Scientifique), Eric MARQUETTE (Office National des Forêts), Sandy NOËL (Parc naturel régional des Ardennes), Pauline BRACONNIER (Parc naturel régional des Ardennes), Pauline PEREIRA (Parc naturel régional des Ardennes), Céline DAVRIL-BAVOIS (Parc naturel régional des Ardennes).

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Francisco BANCALERO (Aubrives), Patricia FELIX (Cernion), Anne-Sophie LARDENNOIS (Estrebay), Gwenaëlle MAGNIER (Haudrecy), Alain MOUS (Haulmé), Marlène STUCKER (Le Frety), Grégory DAGUISY (La Neuville-aux-Joutes), Jean-Claude COLIN (Les Hautes-Rivières), Régis POLI (Lonny), Yves DOUCE (Marby), Emilie GOBRON-CLIN (Marlemont), Lucile CULIANEZ (Monthermé), Bruno MIETTE (Rouvroy-sur-Audry), François FILLON (Rumigny), Virginie NEVEUX (Vaux-Villaine),